



Démission d'un CDD et préavis.

Par **Ondine Kma**, le **27/06/2017** à **06:35**

Bonjour,

J'ai commencé un emploi le 8 juin 2017 en CDD normalement jusqu'au 12 août 2017 inclus. J'ai trouvé un CDI qui doit commencer le 17 juillet. Je travaille 6j/7 du lundi au samedi, quand dois-je donner ma lettre de démission, avec quel préavis exactement afin de pouvoir quitter mon emploi actuel le jeudi 13 juillet (je voulais à la base le vendredi mais cela tombe le 14 juillet).

Je vous remercie.

Par **P.M.**, le **27/06/2017** à **07:06**

Bonjour,

Vous pouvez rompre le CDD pour embauche en CDI que vous pouvez justifier en respectant un préavis en l'occurrence de 10 jours calendaires donc le lundi 3 juillet 2017...